



Rentrée 2020 : le “distanciel” incompatible avec l’activité physique et sportive au coeur des formations STAPS

Une visio-conférence organisée par le SNEP-FSU et le SNESUP-FSU le mercredi 3 juin a réuni une cinquantaine de collègues représentant près de 30 établissements. Elle a été l’occasion de recréer du lien, de faire un point à la fois sur la période de confinement et sur les pistes envisagées pour la rentrée en STAPS dans un contexte où circulent officieusement des informations sur les pourcentages d’enseignement distanciel et présentiel qui seraient fixés, pour tenir compte des mesures sanitaires, à hauteur respective de 70-80% et 20-30% sans moyens supplémentaires.

Un certain nombre de questions ont été posées notamment celle de la mise en œuvre de la rentrée. La pratique des activités physiques, sportives et artistiques (APSA), qui sont le coeur de la formation en STAPS, rend la question du présentiel encore plus sensible que dans d’autres filières.

Qui privilégier si les conditions dégradées se poursuivaient ? Quelles priorités fixer en termes d’enseignement pour le présentiel ? Selon quelles modalités enseigner les APSA pour assurer le nombre d’heures nécessaires à la délivrance d’un diplôme STAPS ? Comment les heures en distanciel seront-elles comptées dans les services des enseignant-es ? Autant de questions soulevées par les collègues formateurs et formatrices en STAPS.

Les pratiques physiques et sportives au coeur de la formation

Si un grand nombre de collègues se sont engagé-es avec force dans la recherche de dispositifs permettant de conserver une continuité pédagogique durant le confinement, celle-là même répétée comme une incantation par le ministère, ils n’ont évidemment pu trouver de solution pour permettre de l’enseignement pratique des activités physiques et sportives à distance. De fait, les évaluations sur les épreuves physiques qui devaient se dérouler après le 16 mars ont été annulées, remplacées par des évaluations qui avaient déjà eu lieu ou par des évaluations théoriques ou encore neutralisées. Cette question de la pratique se pose de façon cruciale pour la rentrée, d’autant plus que la carte professionnelle délivrée au niveau licence ne peut l’être qu’à condition d’un nombre minimal d’heures de pratiques effectivement réalisées. Dès lors, inévitablement le présentiel devrait être en grande partie consacré à celles-ci si des arbitrages devaient être rendus sous peine de mettre en péril l’avenir professionnel immédiat des étudiant-es en STAPS.

Plusieurs options semblent se dessiner pour anticiper la rentrée : le dédoublement des groupes et la pratique des APSA autorisées une semaine sur deux en groupes restreints associés à la “dé-semesterialisation” et l’étalement de l’emploi du temps sur la semaine et l’année en font partie.

Dans nombre de STAPS (et SUAPS) les collègues réfléchissent à des modalités adaptées de pratique de nombre d’APSA sur la base de “*vaut mieux un peu que pas du tout*”...

Vers un décrochage massif en Licence première année

Alors qu’à l’UFR STAPS de Rouen, le nombre d’étudiant-es présent-es aux examens semble avoir été en hausse et qu’à Toulon de meilleurs résultats sont signalés aux examens, à l’UFR STAPS de Chambéry, 5% d’étudiants décrocheurs en plus ont été dénombrés en Licence première année sur cette année 2019/2020 suite à la période de confinement et à la mise en place de l’enseignement et des examens à distance. Il y a fort à parier que ce décrochage déjà entraperçu cette année sera rendu massif si l’accueil des étudiant-es - c’est

à dire des lycéen·nes qui n'ont pas eu cours en présentiel depuis la mi-mars-, se fait majoritairement en distanciel.

Les licences accès santé (LAS) intégrées sans moyens dédiés.

La tension déjà palpable depuis quelques années dans la filière STAPS sera encore renforcée à la rentrée par la mise en place de la réforme de l'accès aux études de santé. Dans ce cadre, les STAPS proposent des licences STAPS accès santé sur parcoursup pour la rentrée 2020, en collaboration avec les facultés de médecine. *“Si quelques centaines de places ont été créées pour ces parcours, dans beaucoup d’UFR, les effectifs en LAS sont compris dans les effectifs globaux des licences”* explique Aurélien Pichon le directeur de la conférence des directeurs et doyens d’UFR STAPS (C3D). Autant de places en moins pour la filière classique. Ces cursus particulièrement attractifs, intégrés sans moyens fléchés suffisants, viendront inévitablement accentuer encore cette tension (à Poitiers, 30 places, à Chambéry 20 places).

Les universités, et les STAPS en leur sein, sont toujours confrontées à une augmentation des effectifs sans moyens supplémentaires.

L’urgence d’un plan de recrutement pour les STAPS est une nouvelle fois criante.

Pour conclure.

Cette crise a révélé que l’externalisation d’une partie du travail universitaire en présentiel des étudiants chez eux à travers le télé enseignement ou le distanciel numérisé ont amplifié les sources d’inégalités, les fractures et des pressions supplémentaires.

Les adaptations nécessaires en lien avec la crise sanitaire **ne peuvent être le prétexte à déréglementer nos conditions de services et de travail** qui doivent au contraire être améliorées dans l’intérêt de tous.

Le distanciel ne peut pas devenir le moteur de développement de “l’université de demain”. Ce ne serait que mortifère et renforcerait les inégalités et les échecs.

L’avenir est au renforcement des services publics dont l’ESRI par un plan d’urgence massif et d’investissement pérenne face aux besoins.

Anne Roger (SNESUP-FSU) et Pascal Anger (SNEP-FSU)